

Cisse Infeau n°4 Cisse Infeau n°4



Janvier-Février
2013



Programme de travaux 2013

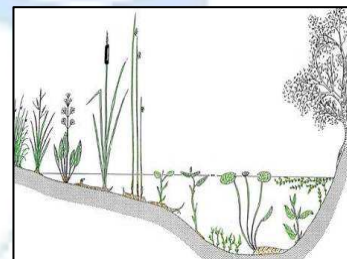
Etude



- ❖ Etude Bilan Contrat Territorial n°1 +
Elaboration Contrat Territorial n°2

Restauration morphologique du lit de la Cisse (& affluents)

- ❖ Reméandrage de la Cisse sur la commune d'Averdon (chantier pédagogique Club Nature) ;
- ❖ Reméandrage de la Boire sur la commune de Chouzy-sur-Cisse ;
- ❖ Restauration du lit du Cissereau sur la commune d'Onzain



Aménagement-Restauration des berges / fauchage sélectif / Plantation de haie



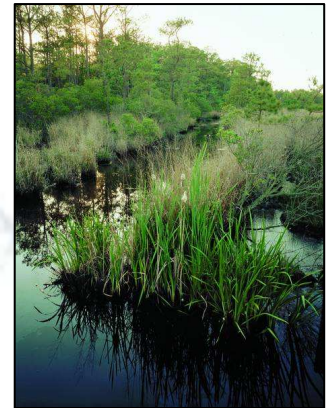
- ❖ Renaturation de la Sixtre à Maves et Briou, plantation de haies et lutte contre l'érosion ;
- ❖ Fauchage sélectif annuel des bords de Sixtre ;
- ❖ Restauration des berges de la Cisse Meslandaise en aval du vannage de Monteaux ;



- ❖ Aménagement des berges et d'un chemin communal en amont du moulin neuf (Chouzy-sur-Cisse) ;
- ❖ Restauration des berges de la Remberge sur la commune de Saint Ouen-les-Vignes ;
- ❖ Protection des berges du Cissereau sur la commune d'Onzain

Zone humide / frayère à Brochet

- ❖ Conversion d'une prairie humide en prairie pâturée (installation de clôtures à bovins et convention de pâturage)
- ❖ Restauration d'une frayère à Brochet sur la Cisse aval
- ❖ Aménagement d'un sentier de découverte de la zone humide des rinceaux sur la commune de Molineuf



Restauration de la continuité écologique



- ❖ Aménagement et restauration de la continuité écologique du moulin d'Orchaise
- ❖ Restauration de la continuité écologique sur le déversoir du Bray sur la commune de Nazelles-Négron

Reste à Réaliser du programme 2012

- ❖ Restauration et déconnexion du plan d'eau de Mesland ;
- ❖ Aménagement de l'ouvrage à Poutrelles sur la commune de Vouvray ;
- ❖ Restauration d'une zone humide sur la commune de Nazelles-Négron ;
- ❖ Travaux de reméandrage sur la Cisse ligérienne aval ;



Arrêté en cours sur la Cisse

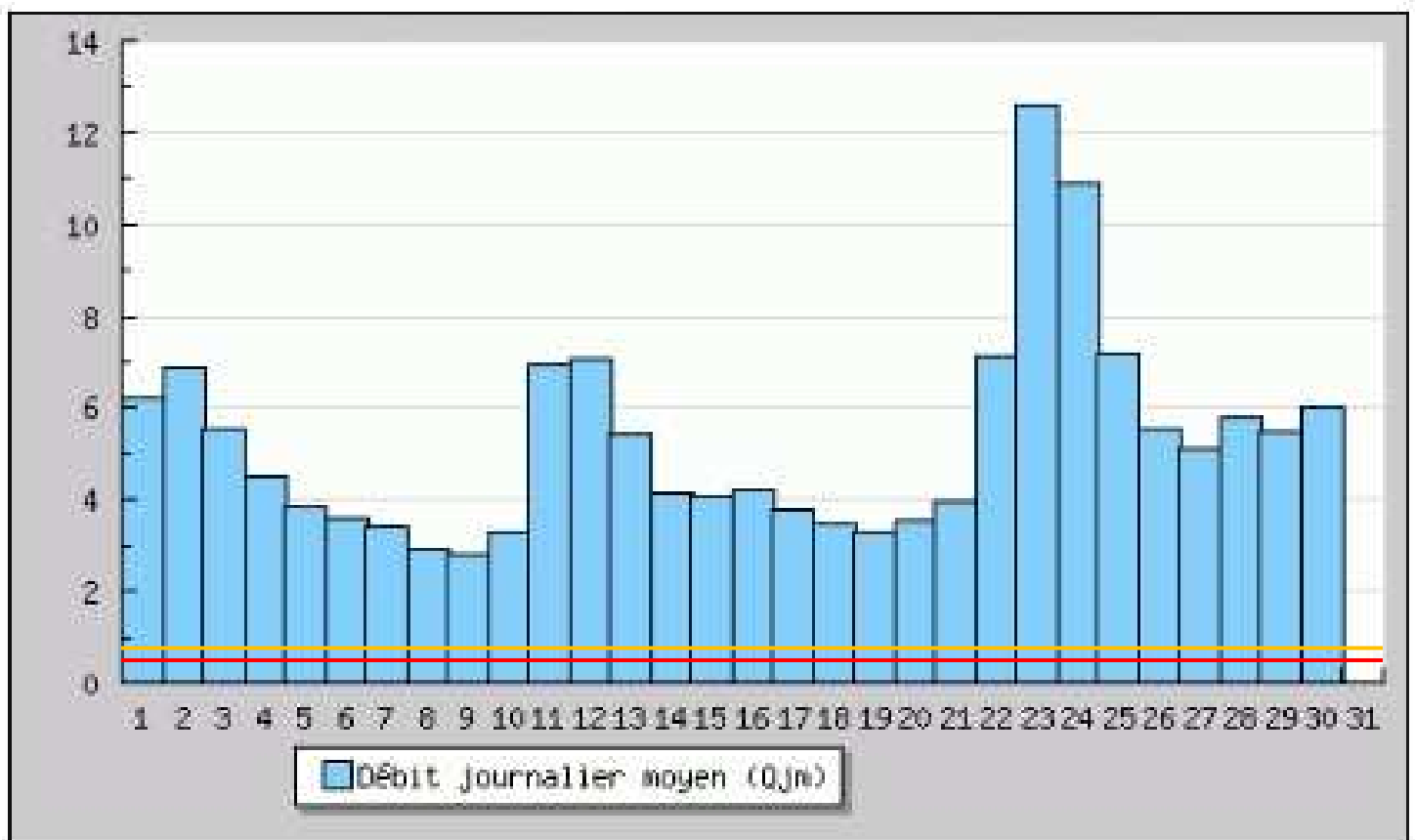
Il n'y a pas d'arrêté en cours sur le bassin de la Cisse



Situation hydrologique


Evolution du débit sur la station de Nazelles-Negron pour le mois de Janvier 2013 (source DREAL Centre)

Débits journaliers en m³/s

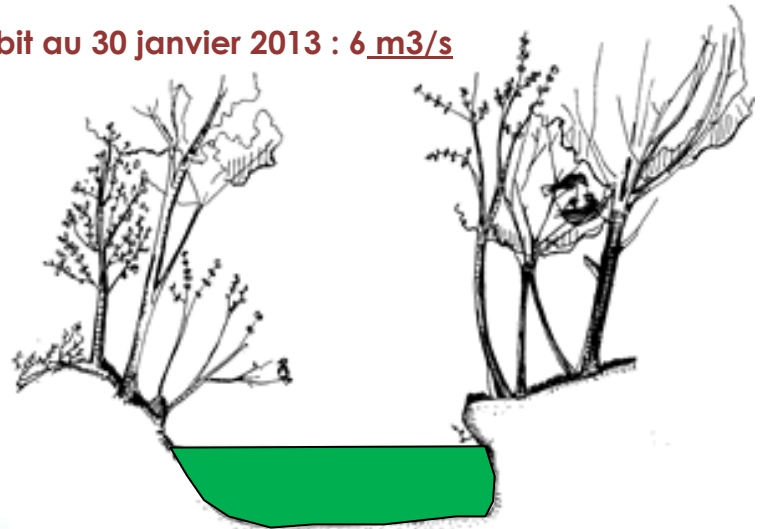


 <math><0.351 \text{ m}^3/\text{s}</math>
DEBIT CRISE

DEBIT ALERTE

 >$0.481 \text{ m}^3/\text{s}$
DEBIT NORMAL

Débit au 30 janvier 2013 : 6 m³/s



Ces différents niveaux de débits sont mis en place afin de préserver au maximum la ressource en eau et la vie biologique de la rivière.

Débit d'alerte : valeur 'seuil' de débit d'étiage qui déclenche les premières mesures de restriction pour certaines activités (notamment les pompages en cours d'eau). En dessous de ce seuil, l'une des fonctions (ou activités) est compromise. Pour rétablir partiellement cette fonction, il faut donc en limiter temporairement une autre : prélèvement ou rejet. En cas d'aggravation de la situation, des mesures de restrictions supplémentaires sont progressivement mises en œuvre.

Débit de crise : valeur de débit d'étiage au-dessous de laquelle l'alimentation en eau pour les besoins indispensables à la vie humaine et animale, ainsi que la survie des espèces présentes dans le milieu sont mises en péril. A ce niveau, un plan de crise est mis en place : interdiction de prélèvement, limitation des rejets....

Pour information, le débit de crise a été atteint 4 fois lors des 13 dernières années : [19-21 sept. 2012] – [1-3 juin 2011] – [18-20 juill. 2006] – [22 – 24 juin 2005]

↓
0.259m³/s

↓
0.291m³/s

↓
0.245m³/s

↓
0.293m³/s

Evolution de la nappe de Beauce (source DREAL Centre)

Indicateur piézométrique Beauce blésoise

(moyenne en m NGF des niveaux des piézomètres de Sérès, Villeromain, Oucques et Champigny-en-Beauce)
évolution depuis le 01/01/2005



PSA : Niveau Piézométrique Seuil d'Alerte PCR : Niveau Piézométrique de Crise



La remontée du niveau de la nappe de Beauce entamée depuis l'automne se confirme et s'accroît en ce début 2013. On peut légitimement espérer se rapprocher du niveau PSA (Niveau du Seuil d'Alerte), voire le dépasser, ce qui n'est plus arrivé depuis 2005. Une situation encourageante pour la ressource en eau sur le bassin de la Cisse qui est l'une des problématiques majeures.



Agenda du Syndicat

Jeudi 31 janvier 2013 – Bureau



Jeudi 14 Février 2013 – Conseil Syndical



Stagiaires

Courant février, l'équipe du Syndicat accueille 2 stagiaires issus de deux structures différentes et pour des missions précises :

-Mr Quentin DERRE, dans le cadre de sa formation en première « Science et Technologie de l'Agronomie et du Vivant » (Vendôme) sera en stage pour une durée de 5 semaines réparties sur l'année. Sa mission sera axée sur la mise en place et le suivi d'un chantier d'entretien d'un petit cours d'eau (« les Bernats ») sur la commune de Saint Lubin-en-Vergonnois

-Mr Alexis SOMMIER, dans le cadre de sa formation en Licence professionnelle « Diagnostic et Aménagement des Ressources en Eau » (Limoges) sera en stage pour une durée de 16 semaines à partir du 15 Avril 2013. Sa mission sera axée sur le diagnostic des rejets d'assainissements et sur l'utilisation des produits phytosanitaires sur les communes du Bassin. Ces données seront ensuite réutilisées dans le cadre du bilan du contrat de bassin.



Informations



Le risque d'inondation

En raison de pressions économiques, sociales, foncières ou encore politiques, les cours d'eau ont souvent été aménagés, couverts, déviés, **augmentant ainsi la vulnérabilité des hommes et des biens.**

Pour remédier à cette situation, **la prévention reste l'outil essentiel**, notamment à travers la maîtrise de l'urbanisation en zone inondable.

- En temps normal, la rivière s'écoule dans son **lit mineur**.



Lit mineur

- Pour les petites crues, l'inondation s'étend dans le **lit moyen** et submerge les terres bordant la rivière.

A decorative blue wave graphic at the bottom of the page.

Lors des grandes crues, la rivière occupe la totalité de son lit majeur.



Lit majeur

- Lorsque le sol est saturé d'eau, **la nappe affleure et inonde les terrains bas.**



Remontée de nappe

Une crue est une augmentation de la quantité d'eau (le débit) qui s'écoule dans la rivière.

Le débit d'un cours d'eau en un point donné est la quantité d'eau (en m³) passant en ce point par seconde ; il s'exprime en m³/s.

.La typologie retenue en France depuis 1992 est présentée dans le tableau ci-dessous.

La montée lente des eaux en région de plaine	
Les inondations de plaine	La rivière sort de son lit mineur lentement et peut inonder la plaine pendant une période relativement longue. La rivière occupe son lit moyen et éventuellement son lit majeur.
Les inondations par remontée de nappe	Lorsque le sol est saturé d'eau, il arrive que la nappe affleure et qu'une inondation spontanée se produise. Ce phénomène concerne particulièrement les terrains bas ou mal drainés et peut perdurer
Le ruissellement pluvial urbain	
Les crues rapides des bassins périurbains	L'imperméabilisation du sol (bâtiments, voiries, parkings, etc.) limite l'infiltration des pluies et accentue le ruissellement, ce qui occasionne souvent la saturation et le refoulement du réseau d'assainissement des eaux pluviales. Il en résulte des écoulements plus ou moins -importants et souvent rapides dans les rues.

En zone inondable, le **développement urbain et économique** constitue l'un des principaux facteurs aggravants, par augmentation de la vulnérabilité. De plus, les aménagements (activités, réseaux d'infrastructures) modifient les conditions

d'écoulement (imperméabilisation et ruissellement), tout en diminuant les champs d'expansion des crues. Sur les cours d'eau les aménagements (pont, enrochements) et le défaut chronique d'entretien de la part des riverains, aggravent l'aléa.

Enfin, l'occupation des zones inondables par des bâtiments et matériaux sensibles à l'eau peut générer, en cas de crue, un transport et un dépôt de produits indésirables, susceptibles de former des embâcles. Leur rupture peut engendrer une inondation brutale des zones situées en aval. En France, l'aménagement des zones inondables n'a pas toujours été réalisé avec la précaution qui s'imposait et avec le souci du **développement durable**.

Il est bon, enfin, de rappeler que les crues sont nécessaires au bon équilibre de la rivière. Elles permettent un désenvasement du fond du lit, participe à la montaison ou dévalaison de certaines espèces piscicoles et développe des supports de reproduction et de ponte pour le brochet par exemple.

Source : prim.net



Syndicat Mixte du Bassin de la Cisse

4 rue Bailli, 41 190 HERBAULT

Secrétariat : 02.54.46.25.78 / smbcisse@orange.fr

Technicien : 06.46.67.49.68 / v.bahe-smbcisse@orange.fr

Directeur : 06.71.03.64.17 / l.cognard-smbcisse@orange.fr